

Antibes le 5 novembre 2017



***PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 28 OCTOBRE 2017
ENVA DE MAISONS ALFORT***

Présents : Mmes ALESSANDRA - AVENARD-PROUST - BEJOTTES - JEGOU - LECOUSTRE - PIQUEREL

MS : BALLY - BREDIN - CALLEJON - DEBSKI - TACHAIN

Abs. Excusée : Mme MACHADO

Le Président ouvre la séance à 11 heures, la secrétaire lit le PV de la dernière réunion, il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Première constatation de notre trésorière : la revue est beaucoup trop onéreuse et plus en rapport avec nos finances (plus de 4.000 € avec le port).

La NE est déficitaire, en effet :

Recettes : 3.664,64 Dépenses : 6.238,82

Déficit : 2.574,18

E. JEGOU détaille les frais occasionnés par cette manifestation. A l'avenir il faudra améliorer certains postes et éviter les erreurs faites cette année.

RAPPORT ADMINISTRATIF :

Le club compte 289 membres à ce jour (298 en 2016 à la même époque)

Une vive discussion s'engage pour savoir comment récupérer de nouveaux adhérents et fidéliser les autres.

90% de la production de chiots provient de 4 éleveurs et parmi ces 4 éleveurs 3 ne sont même pas membres du Club. Il faut donc se débrouiller avec les 10 % restants.

V. BEJOTTES va de nouveau relancer les propriétaires de chiens récemment confirmés.

Une modification est apportée à la cotisation :

40 € pour une personne (sans changement)

45 € pour deux personnes résidant à la même adresse

UTILISATION :

P. BALLY propose d'organiser 3 TC par an : 1 lors de la NE, 1 dans le Sud et 1 mobile. Seule condition il faut un minimum de 5 chiens, comme pour le CSAU. Le tarif sera le même pour ces 2 examens, soit 15 €. Cette décision prend effet à partir de janvier 2018.

Un diplôme sera remis à tous chiens passant son TC avec succès.

En 2018 il y aura 1 TC lors de la RE de PACA (testeurs S. DEBSKI et R. BREDIN)

1 TC lors de la NE, testeurs R. BREDIN et Yann CHARLES

Et 1 TC à la RE d'ALSACE , testeurs S. DEBSKI et HERBIN

SANTE :

Il est rappelé qu'en cas de litige au sujet des résultats de dysplasie, on doit en aviser le Club, refaire une radio EN FRANCE , laquelle sera lue par le Pr GENEVOIX de LYON.

CHARTRE DES ELEVEURS :

A l'avenir il sera préférable de mettre sur le site l'affiche du mariage comme cela se fait sur Face Book, et enlever le questionnaire.

Les portées d'éleveurs membres du DCF mais non signataires de la charte seront toujours présentes sur le site mais regroupées sur une page commune. Elles ne figureront plus dans les pages de leurs régions respectives.

Un problème subsiste : des éleveurs qui ont signé la charte et ne règlent pas les cotisations de leurs chiots ou le font mais très irrégulièrement.

Une modification de cette charte est prévue au prochain comité.

DCF SIEGER ET JUGENDSIEGER :

Les prérequis pour avoir le titre de Jugendsieger doivent s'obtenir durant la classe jeune, sauf le TAN qui peut aller jusqu'à 24 mois.

NOUVELLES DIRECTIVES ZTP :

A partir de 2020, un chien doit avoir ses 2 parents titulaires de la ZTP pour pouvoir la passer lui-même.

A partir de 2018 il faut avoir obligatoirement la BH dans le pays d'origine du chien, notre test n'est donc plus valable.

JUGES FORMATEURS :

Il faut impérativement nommer de nouveaux juges formateurs, et donc former des juges all round.

Le Président propose :

- 1) Carole BARD - le Comité vote oui à l'unanimité*
- 2) Jeannette SELTZ - Le Comité vote oui à l'unanimité*

Le Comité vote également pour retirer Christian JOUANCHICOT des juges formateurs : 8 approuvent 3 s'abstiennent.

SPECIALES :

<i>TOULOUSE</i>	<i>CACIB</i>	<i>24/25 février</i>	<i>B. CHAPIRO</i>
<i>MONTDIDIER/ FLIXECOURT CAC</i>		<i>3 mars</i>	<i>S. GIANONE</i>
<i>NIORT</i>	<i>CAC</i>	<i>16/17 juin</i>	<i>A.M. GLASS</i>
<i>Langued'og Show</i>	<i>CACIB</i>	<i>7/8 juillet</i>	<i>M. POCAS (P)</i>
<i>STRASBOURG</i>	<i>CAC</i>	<i>19 août</i>	<i>C. LAFAY</i>
<i>METZ</i>	<i>CACIB</i>	<i>4 novembre</i>	<i>T. BYSTROM (S)</i>
<i>MARSEILLE</i>	<i>CACIB</i>	<i>25 novembre</i>	<i>K. RESINGER (A)</i>
<i>ROUEN</i>	<i>CACIB</i>	<i>1/ 2 décembre</i>	<i>C. BARD</i>
<i>NANTES</i>	<i>CACIB</i>	<i>16 décembre</i>	<i>M. VERMEIRE (B)</i>

R.E. :

<i>PAYS DE LOIRE</i>	<i>18 février</i>
<i>PROVENCE</i>	<i>15 avril</i>

<i>NORMANDIE</i>	<i>5 mai</i>
<i>ILE DE FRANCE</i>	<i>8 juillet</i>
<i>BRETAGNE</i>	<i>19 août</i>
<i>LANGUEDOC</i>	<i>14 octobre</i>
<i>ALSACE</i>	<i>21 octobre</i>

REVUE DCF :

En regard des frais engendrés par la revue, le comité opte pour une revue plus modeste, basée sur celle de la SCC.

Le routage est également très onéreux ; P. BALLY et S. DEBSKI s'en occuperont afin de diminuer le coût.

La prochaine revue est prévue pour fin décembre.

COUPE LATINE :

Elle aura lieu le 30 septembre 2018 en Espagne. Les modalités de préparation seront décidées dans les mois à venir.

DELEGATION :

La délégation AQUITAINE est toujours vacante.

Le Président rappelle que les délégués doivent demander l'accord du club dans le choix du juge et du testeur pour leur RE. Un courrier va leur être adressé dans ce sens.

COMPORTEMENT DES EXPOSANTS :

Suite à certains incidents survenus lors d'exposition on se doit de rappeler que la correction est de rigueur dans ces manifestations.

NE 2018 :

Confirmation de la réservation du site d'EPONE.

L'emplacement du food truck sera payant (250 €)

Il faut trouver un hotel, pas trop éloigné, pour loger les juges ainsi qu'un restaurant.

Il faudra également trouver un terrain pour le passage des tests.

Les différents postes sont passés en revue afin que tout se déroule au mieux.

DIVERS :

Le GPT aura lieu les 10 et 11 février à FAVEROLLES / CHER . Une grande nouveauté : il se déroulera en association avec les clubs du Boxer et du Rottweiler. L'affiche est en préparation.

Le déficit sera réparti au prorata du nombre de chiens.

ANNULATION RE LANGUEDOC / CAS AUDE CLERY :

-Un courrier va être adressé à E. LEANDRI pour le décharger de sa responsabilité au sein de la commission d'utilisation. Sa demande de testeur n'a plus de raison d'être.

- Cas Aude CLERY : suite à ses écrits diffamatoires sur les réseaux sociaux envers le comité et plus particulièrement R. BREDIN, un avertissement va lui être adressé.

La prochaine réunion du comité, suivi de l'A.G. aura lieu le 10 mars 2018.

Le Président lève la séance à 16 heures.

Le PRESIDENT

Claude CALLEJON

La SECRETAIRE

Geneviève ALESSANDRA